

Rapport du groupe de travail « Les Beaux-Parleurs » (La 1ère)

Séance du Conseil du public du 16 novembre 2020

1. SYNTHÈSE DU RAPPORT

L'objectif et l'ambition de l'émission n'ont pas fondamentalement changé depuis le dernier rapport, du 21 novembre 2016. Elle se veut informative et pertinente sur le fond, piquante et humoristique sur la forme. Force est de constater que ces objectifs ne sont pas toujours atteints. Cela dépend, en effet, des sujets traités. Les chroniqueurs sont, certes, habiles sur le plan rédactionnel. Pour certains sujets, toutefois, où ils ne disposent pas de compétences particulières, ils peuvent donner dans le lieu commun et n'apportent pas grand-chose au débat en question. Il peut en résulter un déséquilibre et une unilatéralité des commentaires, qui ne sont, à notre sens, pas toujours en adéquation avec les impératifs d'équilibre de la RTS, dès lors que les sujets mis en lumière sont sensibles. Il en fut ainsi sur le débat autour de la 5G, unilatéral et à voix unique ainsi que sur la question des primes d'assurance-maladie. Sur d'autres thèmes, en revanche, il y a un réel apport ; ce fut le cas pour les commentaires de l'une des chroniqueuses, avec le verdict, en deuxième instance, des joueurs de tennis au « Crédit Suisse ».

L'interview de l'invitée ou de l'invité offre une belle plateforme à celle ou celui qui s'y trouve. Elle est sans outrance, même courtoise et donne à l'invité le temps de s'expliquer.

L'animation est de bonne qualité. L'homme a de l'aisance et de la répartie. Il a un rôle de coordinateur des temps de parole mais n'intervient que peu sur le fond des déclarations ou des avis émis par ses invités.

De notre point de vue, l'émission est souhaitable et à défendre sur le principe, mais difficile à mettre en musique. Son côté hybride, entre débat de fond et légèreté de ton, peut se révéler déséquilibré sur des thèmes sensibles.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Analyser « Les Beaux-Parleurs ».

b) Période d'examen

Entre le 15 mars 2020 et le dimanche 27 septembre l'émission a fait l'objet de 19 diffusions, dont l'une, le 20 septembre était un "Best of..." », donc des bouts de reprises. L'interruption d'été s'est étalée entre le 28 juin, dernière, et le 6 septembre, reprise.

Analyse de huit émissions : deux en mars-avril, deux en mai-juin et quatre en septembre : 6.9, 13.9, 20.9 et 27.9.

c) Examens précédents

21 novembre 2016

d) Membres impliqués

Claude Baumann, Gérald Berger, Jean-Raphaël Fontannaz, Yves Seydoux (rapporteur)

e) Angle de l'étude

Au moins deux émissions par membre du GT.

3. CONTENU DE L'EMISSION

Le principe de l'émission demeure grosso modo le même que celui de 2016 à savoir trois chroniqueurs/ses qui s'expriment autour de trois thèmes d'actualité ainsi que leurs trois « coups de gueule », une chronique humoristique tenue par un/e humoriste romand/e et enfin l'accueil d'un/e invité/e questionné/e par l'animateur et les chroniqueurs/euses.

On peut se demander si le découpage de l'émission, en deux parties pratiquement autonomes et complètement séparées, fait vraiment sens. Pourquoi ne pas intégrer, dès le départ, la personne invitée, en lui permettant de rebondir aussi sur les sujets traités, plutôt que de la « confiner » à la deuxième partie de l'émission ?

a) Pertinence des thèmes choisis

Les thèmes de discussion sont généralement bien choisis car ils correspondent à l'actualité en cours (pour l'émission du 17 mai, le masque, le déconfinement et la saturation de la pandémie et pour celle du 14 juin la «cancel culture» et les mesures sanitaires, les primes d'assurance-maladie ou la partie de tennis au Credit Suisse. A noter que le jour de la grève des femmes, cet évènement n'a été traité que de manière anecdotique. Pour ces deux émissions, le choix de l'invité(e) était opportun (Hugo Fasel le 17 mai et Marie Owens Thomsen le 14 juin). Il s'agissait de personnes très au fait dans leur domaine de compétence et qui savaient communiquer et vulgariser leur discours.

Emission du 6 septembre – reprise après dix semaines d'arrêt dû aux vacances d'été – à Morges, dans le cadre du Livre sur les quais. Parmi les thèmes choisis, le débat sur le port du masque est bien balancé et de bonne qualité. Dans ce cadre, Coline de Senarclens a buté sur le chiffre de la population mondiale en 1950 : 500 millions, un milliard ? Preuve de l'interactivité possible grâce à Internet, la bonne réponse a pu être donnée pendant l'émission (2,5 milliards). En l'occurrence, c'est l'un des intervenants qui a transmis le chiffre pertinent. Il pourrait être très enrichissant d'avoir un journaliste qui opère pendant l'émission ce type de «fact checking» qui permette de corriger certains dérapages. Cela ajouterait à la crédibilité du débat et en rehausserait la valeur. On peut se demander ce qu'apporte un mandat externe pour le portrait de l'invité (*in casu* l'acteur Carlos Henriquez) et dans quelle mesure ce rôle ne pourrait pas être par quelqu'un de la RTS.

Exemple d'apport critique bienvenu, le verdict de deuxième instance sur la partie de tennis au « Crédit Suisse » (25.9) : la majorité des chroniqueurs regrettait le verdict de condamnation émis en deuxième instance, alors que Suzette Sandoz fit une belle démonstration de son bien-fondé en ramenant le débat sur les fondements du droit. Suivant le ton adopté par l'intervenant, cette forme d'opposition peut, en même temps, se révéler drôle, car elle met en exergue les rapports entre l'émotion pure et la raison.

Les insertions humoristiques de Nathanaël RoCHAT valent ce qu'elles valent. Elles sont souvent lourdes et entendues. D'ailleurs cela se ressent au sein des chroniqueurs et chez l'animateur dont les rires sont plutôt forcés et obligés, un entre soi qui peut provoquer l'agacement de l'auditeur.

b) Crédibilité

L'émission traite souvent de sujets graves sur un ton tantôt comique, parfois aussi critique ou ironique. La crédibilité de l'émission se joue donc sur la qualité et la crédibilité de ses chroniqueurs/ses. Force est de reconnaître que, dans la plupart des émissions considérées, la crédibilité est au rendez-vous. En effet, les points de vue exprimés sont pertinents, différenciés et complémentaires avec une pointe d'humour et d'ironie. Dans l'émission du 14 juin, la qualité des interventions des trois chroniqueurs/ses au sujet de la «cancel culture» est, à notre avis, supérieure à ce qu'on a entendu, dans d'autres émissions de la RTS sur le même sujet, émissions dédiées à l'information et au débat. Il faut cependant considérer les limites d'une émission d'info divertissement et les frustrations qu'elle peut engendrer auprès du public radio ou TV. En effet, les chroniqueurs ne sont pas des spécialistes des domaines qu'ils abordent et ils se permettent souvent d'asséner (même si c'est avec humour) des affirmations non vérifiées. Par ailleurs un autre enjeu important, en matière de crédibilité, consiste à veiller à ce que les différents points de vue soient évoqués, ce qui n'est pas toujours le cas (nous pensons en particulier à une émission autour de la 5G). Il appartient alors au journaliste/animateur de corriger le tir, ce qu'il essaie de faire mais parfois trop timidement ! Faute de connaissances, lui aussi. Enfin, sur certaines thématiques, il est évident, parfois, que les invités réfléchissent à haute voix sans disposer d'une préparation leur permettant une certaine pertinence dans le propos. Parfois, il se dit même n'importe quoi, notamment sur les primes d'assurance-maladie et les réserves. Singulièrement, ce fut Suzette Sandoz qui, sur ce point, était largement à côté du sujet alors qu'elle a pour habitude d'être pertinente, prioritairement, il est vrai, sur le plan juridique et sur celui de l'analyse politique ou de l'état de droit.

c) Sens des responsabilités

L'émission est bien menée par son journaliste animateur dans le sens où il veille que la liberté de ton des chroniqueurs/ses et de l'humoriste soit toujours au rendez-vous, et ce sans vulgarité, voire méchanceté gratuites, comme c'est parfois le cas pour des émissions analogues par exemple sur des radios ou chaînes françaises.

d) Conformité à la charte RTS et aux règles de déontologie

Est-ce que la mention répétée de la société «Hornbach» dans le billet – par ailleurs excellent – d'Ivan Radja sur le bricolage était vraiment nécessaire, surtout avec une telle fréquence, Cette répétition ne contrevient-elle pas aux règles de la RTS en matière de publicité à l'antenne ?

4. FORME DE L'EMISSION

a) structure de l'émission

La structuration de l'émission en deux parties et sa durée sont adéquates. Les interventions successives des chroniqueurs/ses ne sont pas trop longues. Le rythme est donc soutenu. Cela dit, la deuxième partie (avec l'invité/e) peut parfois souffrir du manque de charisme, voire de notoriété de la personne choisie, comme par exemple Fabrice Midal le 6 septembre. Et il arrive parfois que les questions des chroniqueurs/ses cassent le rythme de l'entretien avec l'invité/e (ainsi la question de l'une des chroniqueuses à l'invitée de l'émission du 14 juin dure plus d'une minute !).

b) animation

L'animation de Jonas Schneiter est très bonne et allègre. En début d'émission, il annonce les sujets traités de manière claire et concise. Il veille à introduire chaque «dispute» avec objectivité. Si nécessaire, il «recadre» avec humour les chroniqueur/ses lorsqu'ils ou elles font preuve d'une subjectivité crasse. Il lance ou relance les chroniqueurs/ses et les invité/es avec de l'à-propos. On pourrait néanmoins souhaiter qu'il se profile plus lorsque les avis des chroniqueurs/ses vont tous dans le même sens lors des «disputes», et ce afin de rééquilibrer les points de vue et d'éviter la «pensée unique». Il devrait également éviter de mentionner des éléments visuels qui apparaissent à l'image sur RTS2 car cela frustre les auditeurs !

Quant aux chroniqueurs/ses, ils sont en général d'assez bons communicants, assez drôles, cultivés, aux points de vue bien affûtés. Cela dit, certaines de leurs prises de position insuffisamment étayées frisent parfois «le café du commerce». Et leurs «coups de gueule» pourraient être un peu moins récités et un peu plus joués. Le portait de l'invité/e par Carlo Enriquez est drôle, incisif, ironique mais parfois aussi un peu brouillon pour l'auditeur peu attentif.

L'équilibre entre chroniqueurs est parfois bringuebalant. A l'écoute et au visionnement de plusieurs autres émissions, il apparaît clairement que la dynamique est meilleure lorsqu'il y a quatre ou cinq intervenants. Cela oblige aussi à plus de concision et à plus d'interaction. Il y a parfois un côté trop préparé avec certains intervenants qui lisent carrément leur contribution. Cela va à l'encontre du style voulu par l'émission. Lorsque l'on intervient aux «Beaux parleurs», on devrait disposer d'une facilité d'élocution, d'une aisance rhétorique et d'une capacité d'improvisation permettant de rebondir sur chacun des sujets proposés. Ce qui n'est pas souvent le cas.

5. VOLET INTERNET ET COMPLÉMENTS MULTIMÉDIA DE L'ÉMISSION

a) Enrichissements

Pour l'auditeur convaincu par l'émission, il est très aisé de retrouver les rubriques qu'il affectionne et qu'il aurait manqué en écoute directe.

b) Complémentarité

Disponible en tous formats

c) Participation

Toute la séquence «Les Perles des Beaux-Parleurs», issue des appels des auditeurs.

6. AUTRES REMARQUES

Au sein du GT, il y a une tendance majoritaire qui, au-delà de certaines critiques de fond et de forme, reconnaît une bonne valeur ajoutée à l'émission, dans sa teneur comme dans sa forme. Un autre membre, par contre, estime cette émission hybride ; elle pêche sur le fond comme sur la forme et mériterait d'être revue, car il faut une place sur nos antennes radio-tv pour ce genre de programmes.

7. RECOMMANDATIONS

- Présence renforcée et intervention du journaliste/animateur lorsque les «disputes» vont dans le même sens (« pensée unique »).
- Eviter de faire des allusions visuelles (perceptibles seulement sur RTS2) pour ne pas frustrer les auditeurs.
- Point de vue minoritaire : revoir le concept de l'émission, forme et fond.
- Elargir le réservoir d'invités dans les débats sur des thèmes complexes. Par exemple en introduisant, un, voire deux invités externes, spécialistes compétents, alternativement défenseurs d'un point de vue affirmé sur le sujet traité. L'interaction entre «passionnés vrais» et «sages chroniqueurs réguliers» donnerait sans doute un peu plus de mordant.
- Elle rendrait aussi possible un allongement de la durée de débat, encore une fois uniquement pour des thématiques complexes, telle que mentionnée plus haut. Car pourquoi pas, en fonction des sujets, s'autoriser deux thématiques dans l'heure plutôt que trois ?
- Prévoir la présence systématique d'au moins quatre intervenants, ce qui obligerait à des interventions plus brèves et plus ciblées.
- Inclure l'invité dès le début de l'émission.
- Privilégier l'improvisation et le débat véritable à l'empilage de contributions individuelles.

09.11.2020

Rapporteur : Yves Seydoux